

Compte Rendu du Conseil d'École de Jules Ferry du 14/11/2017



1-Organisation école

a-Effectif, structure, fonctionnement

Effectif : 299 élèves (+18 par rapport à la rentrée 2016(281)

12 classes CPA (20) CPB (19) CPC (21) CE1A (27) CE1B (26) CE1-CE2 (12 et 11) CE2A (25) CE2B (25) CM1A (28) CM1B (29) CM2A (28) CM2B (28)

L'équipe enseignante : Cette année Mme Bouzat assure le complément de Mme Garcia (lundi, mardi et 1 mercredi sur 2) Mme De la Fuente (début de semaine) et Mme Froeliicher (fin de semaine) assurent à eux deux le CM2B ; Mme Tournier est le lundi sur le CPB, le reste de la semaine c'est Mme Tranier (brigade) qui assure le remplacement de Mme Rivier en congé maternité jusqu'à début décembre.

En ce qui concerne la direction les jours de décharge n'ont pas changé : lundi, mardi et 1 mercredi sur deux.

L'équipe RASED se compose de Mme Micheau psychologue scolaire, Mme Molino, maîtresse G (elle intervient sur l'envie d'être élève et l'estime de soi), Mme Teysseyre maîtresse E (elle intervient sur le pédagogique).

Ces deux personnes interviennent sur plusieurs écoles et uniquement sur le cycle 2. Mme Molino est sur J. Ferry le jeudi et Mme Teysseyre le jeudi.

Quant à Mme Micheau, elle participe à toutes les équipes éducatives, peut venir observer un enfant en classe, le rencontrer avec l'accord de la famille.

L'Inspectrice de la circonscription est Mme Badorc.

Les langues : comme chaque année toute les classes ont pu démarrer rapidement les langues puisque la majorité des enseignants sont habilités en langue, si ce n'est pas le cas s'organisent des échanges de services.

APC : Cette aide se déroule de 11h55 à 12h25 le lundi et mardi, (2X30min).

Elle permet soit d'apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés passagères dans leur apprentissage, soit une aide au travail personnel (méthodologie) ou bien la mise en place d'une activité prévue par le projet d'école ou de classe ou en lien avec le PEDT.

Tous les enfants sont amenés à y participer, cela se fait avec l'accord des parents qui ont en retour un bilan à la fin de la période.

L'APC a démarré dès la deuxième semaine de septembre et se terminera en juin.

Rythmes scolaires :

Comme cela a été abordé lors du dernier conseil d'école 2016/2017 (13/06/17), l'équipe enseignante souhaiterait dans l'intérêt des élèves pouvoir pour la rentrée 2018, placer les séances APC avant le début de la classe le mercredi matin de 8h35 à 9h35.

Les raisons :

- meilleure disponibilité cognitive des enfants.
- moins de fatigue.
- moins stigmatisant car les autres élèves ne peuvent pas savoir qui est concerné.
- une plage horaire suffisamment longue pour mettre en place et mener les activités.

Cette modification d'horaires même si ce n'est pas un choix entre 4,5 jours et 4 jours rentre dans la possibilité de dérogation des rythmes scolaires mise en place par le nouveau ministre de l'Éducation Nationale et doit donc être soumise au vote du conseil d'école (votants : le directeur, tous les enseignants avec remplaçant présent à ce moment-là, les parents titulaires, le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné, 1 membre du RASED) et doit être transmise à l'IEN début décembre.

Cette requête est commune aux deux écoles élémentaires d'Aucamville qui après concertation posent le même constat sur les horaires actuels des séances (2 fois une demi-heure, trop court pour mettre en place des séances efficaces, très difficile de mobiliser les enfants concernés qui sortent d'une matinée de cour).

Les deux écoles proposent donc les mêmes horaires (cf. tableau).

Pour l'ALAE, on ne touche pas à la pause méridienne (la mairie nous ayant précisé que cela n'était pas possible pour des raisons d'organisation), pour les parents l'horaire de fin de journée passe à 16h15 comme la maternelle Matisse, ce qui impliquerait de la part des familles de faire un choix pour aller chercher leurs enfants (86 % des enfants mangent à la cantine et paient un forfait cantine /ALAE) et donc pour la mairie de prévoir des effectifs en hausse et un encadrement suffisant.

Cela nécessiterait également un accueil ALAE de 8h35 à 9h35 le mercredi matin, nous sommes conscients que cela implique pour la mairie là aussi de prévoir un encadrement différent de celui en vigueur aujourd'hui.

Nous avons expliqué que nos motivations sont d'ordre pédagogique. Mettre ce temps d'APC sur le mercredi matin relève d'une volonté des enseignants d'apporter une réelle aide dans le cadre d'une remédiation ou d'un travail efficace autour d'un projet de classe sur un temps plus long (1h) plus propice (en début de matinée).

Les parents élus entendent nos motivations et adhèrent au projet.

La mairie nous fait part du coût que cela impliquerait.

En ce qui concerne le CLAS, la seule remarque est la nécessité que les deux écoles aient les mêmes horaires de sorties comme à ce jour.

Nous proposons de procéder à une enquête auprès des familles de J. Ferry et V. Hugo afin d'évaluer la position des parents, la présence des enfants à l'ALAE de 8h35 à 9h35 afin de procéder à un vote lors d'un éventuel conseil d'école exceptionnel.

Il a été évoqué qu'un sondage devrait être fait auprès des familles et parents élus, mairie et enseignants sont tombés d'accords pour que cela se fasse par le biais des cahiers de liaison.

PEDT : il s'articule toujours sur 4 thèmes :

Éducation à la citoyenneté, éducation à la nutrition, éducation à l'environnement et ouverture culturelle et sportive.

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté le carnet de comportement est reconduit. À chaque fin de période, des ateliers récompenses sont organisés. Pour cela deux groupes :

Groupe A : CM2A, CE2A, CE1A, CPB, CP-CE1

Groupe B : CPA, CE1B, CM1A, CM1B, CM2B, CE2B

Le conseil des élèves : les élections ont eu lieu avant les vacances de Toussaint et le premier conseil des élèves a eu lieu le 12 octobre, les deux autres auront lieu le 29 mars et le 21 juin.

Règlement intérieur de l'école : nous n'avons pas apporté de modification, il est reconduit à l'identique. Il est affiché à l'extérieur de l'école et se trouve dans le cahier de liaison pour les familles.

Restaurant scolaire : les associations de parents posent de nouveau la question des quantités à la cantine, du choix des menus. Mme Soulier, adjointe à la restauration propose de rencontrer en dehors du conseil d'école les associations de parents afin de pouvoir prendre le temps de répondre à leurs questions.

Exercice PPMS intrusion (cf. fiche bilan PPMS) : il a été fait le jeudi 19 octobre et nous nous heurtons toujours aux mêmes problèmes : une alarme qui n'est pas audible (corne de brume), la difficulté d'être caché dans des classes où il y a de grandes vitres et où l'on est visible de l'extérieur.

Il est prévu le mardi 28 novembre, la venue de la police municipale et d'un représentant de la gendarmerie pour faire un point sur place.

En ce qui concerne la sécurité de l'école la mairie travaille à protéger les abords de l'école pour éviter toute voiture « folle », des barilletts ont été placés dans les classes pour fermer les portes, des stores ont été posés dans le restaurant scolaire. Le projet d'occulter l'enceinte de la cour est à l'étude.

Nous arrivons également au terme de notre projet d'école 2014-2018 (rappel des 3 axes : adopter des comportements responsables pour soi et les autres - lire pour écrire - construire une culture commune) et donc en faire le bilan d'ici la fin de l'année et nous lancer dans la réécriture. Nous vous présenterons donc tout cela.

b-les projets pour toutes les classes

Projet tri : le projet est reconduit, l'idée est toujours de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage du papier.

Projet musique : toutes les classes bénéficient d'une intervenante musique, Anne Berthé rémunérée par la mairie, qui intervient 1 fois par semaine et cette année, Anne intervient sur deux classes. Il porte comme chaque année sur des activités d'écoute, d'apprentissage d'un répertoire vocal mais aussi d'activités de manipulation d'instruments. Cette année encore une chorale inter-école est organisée et donnera lieu à un spectacle (date communiquée ultérieurement)

Projet piscine : il a démarré en septembre et s'achèvera en juin. Toutes les classes vont à la piscine avec une moyenne de 5 à 6 séances par classe. Nous bénéficions d'un nouveau maître-nageur, (nous remercions la mairie) qui intervient depuis le 7 novembre. Nous remercions aussi tous les parents habilités qui se rendent disponible pour nous accompagner.

Projet forêt imaginaire : le but est de fédérer les élèves autour d'une réalisation commune, être solidaire pour faire ensemble. Chaque classe ainsi que l'ALAE participeraient en créant un arbre en travaillant ainsi sur le thème d'environnement et la protection de notre planète. Cette réalisation fera l'objet d'une exposition à la rentrée des vacances de printemps, exposition sur une semaine ce qui permettra aux parents de venir voir le travail des enfants.

Projet jardinage : il est également reconduit dans chaque classe

c-les projets par classe

Permis piéton pour les CE2 :

Nous souhaiterions reconduire ce projet avec la police municipale, nous devons nous mettre en lien avec Mme Rauzy afin de définir un calendrier et pouvoir bénéficier de leur intervention comme chaque année.

Permis vélo pour les CM2 : même chose pour le permis vélo, c'est également à définir sur un calendrier avec Mme Rauzy.

Permis internet pour les CM2 : cela se fera comme les autres années avec la gendarmerie de Castelnau.

Journée d'intégration au collège : elle se fera pour la deuxième année car le retour tant du côté collège qu'école est positif, c'est l'occasion en fin d'année de découvrir le collège, les locaux, les enseignants en suivant la journée d'un 6ème. Cette journée est prévue le 18 juin mais cela reste à confirmer par le collège.

CE1B : participe au projet danse à l'école qui est financé par la mairie et qui donnera lieu à un spectacle.

CM1A et CM2B : ces deux classes participent à la réalisation d'un film d'animation avec le Quai des Savoirs, basé sur le développement durable : Que va devenir l'humain demain ?

CE1-CE2 et CM1B : projet « cirque » en Aveyron sur 3 jours, du 18 juin au 20 juin.

CE2A-CM2A-CM2B : projet « voile » à Port-Leucate du 12 juin au 15 juin.

CPA et CE1A : projet :» découverte du milieu montagnard » dans les Pyrénées.

Les parents ont été déjà informés des projets de classes transplantées et pour chaque projet sera organisé pour les familles une réunion d'information.

CE2B et CM1A : ces deux classes vont participer au festival du livre Jeunesse et vont travailler avec une illustratrice.

2-ALAE

Équipe animation : actuellement il y a 11 animateurs,

Matin : 110-120

Midi : 260

Soir : 180

L'espace devoirs :

Forte demande cette année. Il y a deux groupes de 24, le lundi et le jeudi.

La semaine du goût a eu lieu au mois d'octobre.

Le projet jardinage, tri des déchets alimentaires sont deux projets reconduits.

Le téléthon va être organisé du 4/12 au 8/12.

Spectacle de Noël : le jeudi 21/12 avec un goûter offert par la mairie.

Le travail autour du conseil des élèves mené avec l'équipe enseignante est également reconduit. Suite aux élections de délégués (29/09/17) le premier conseil s'est tenu le jeudi 12 octobre, les deux autres sont programmés le jeudi 29 mars 2018 et le jeudi 21 juin 2018.

Le CME : de nouvelles élections auront lieu le lundi 27 novembre.

Seuls les CE2, CM1 et CM2 sont éligibles et électeurs. En collaboration avec les enseignants, les candidats pourront faire campagne et présenter leur projet à leurs camarades. (semaine du 20 novembre au 24 novembre)

3-CLAS

28 élèves cette année (en augmentation par rapport à l'année dernière). Une réunion de présentation du dispositif a été organisé pour les familles. Le partenariat avec l'école fonctionne.

Cette année un travail va être mené sur l'égalité filles/garçons, travail sur les préjugés avec au final la réalisation d'un court métrage.

4-Coopérative scolaire

La participation des familles cette année est de 70 % contre 82 % l'année dernière. Nous avons eu la somme de 2100€ pour 2325€ l'année dernière.

Il y a 7 classes qui ont un projet de classe découverte, il est prévu de consacrer 40 % du budget coopérative pour baisser la participation financière des familles, en particulier lorsqu'il y a des fratries ou pour aider lorsque des parents nous font savoir que le coût reste trop important pour eux.

Ainsi si cette année nous envisageons l'achat de vidéoprojecteurs afin que chaque classe en soit dotée et remettons à une autre année notre projet d'achat d'ordinateurs pour les classes.

Nous informons les familles que bientôt les enfants vont ramener dans leurs cartables les photos de classes qui seront donc en vente avant Noël.

La FCPE rappelle qu'elle organisera comme chaque année un loto au profit des écoles et que le 26 novembre elle organise un atelier créatif où là aussi le but est d'apporter de l'argent aux coopératives des différents groupes scolaires.

En ce qui concerne l'AGAPE, il y aura de nouveau une tombola et l'opération « crêpes » au moment de Carnaval.

L'opération « fournitures scolaires » mis en place chaque année par l'AGAPE et permettant aux parents de réduire le coût de leurs achats sera également reconduite.

Nous remercions les associations pour leur aide au travers de leurs différentes actions.

Le conseil d'école se termine à 20h15.